



DEMANDE DE TROPHÉE DU BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF*

*Un formulaire par bénévole récompensé

Formulaire à retourner par mail à udai2@wanadoo.fr ou par courrier à Uдай 63 route de Lyon 38140 Apprieu
Règlement par chèque à l'ordre de l'Uдай ou par virement : Iban : FR76 1027 8089 3200 0667 7584 026 - BIC : CMCIFR2A

ASSOCIATION OU ORGANISME DEMANDEUR

Nom de l'association ou de l'organisme :

Nom et prénom du contact :

Fonction dans l'association :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Date, horaire et lieu prévus pour la remise :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

Nom et prénom du candidat :

Année de naissance du candidat :

Profession du candidat :

Description de l'action ou de l'activité du bénévole :

Notice :

Bénéficiaire : Tout membre actif non salarié, français et étranger, d'associations adhérentes à l'UDAI.

Le Trophée peut-être décerné à titre posthume, à condition que la demande soit formulée dans les deux ans suivant la date du décès du bénévole.

Dossier de Candidature : les dossiers doivent comprendre:

- Le formulaire « demande de Trophée » rempli et signé
- Le règlement (38 €, tarif 2026)

Les dossiers de demande doivent parvenir au secrétariat de l'UDAI au moins **un mois avant la date de remise**.

Cadre réservé à l'Uдай

Date de la demande : / / | Administrateur responsable de la remise : _____